

UN PÔLE  
DE COMPÉTENCES  
AU SERVICE DE  
LA VIE  
ASSOCIATIVE

## UN CENTRE D'APPUI À LA VIE ASSOCIATIVE

---

L'Association **avec** a été créée sous le nom d'ACTION BENEVOLE en 1988. Pour mieux correspondre à son développement et aux services qu'elle rend aujourd'hui, elle a décidé, en 2005, de changer de nom.

Traduction de la démocratie et de la citoyenneté dans la vie quotidienne, la vie associative favorise l'expression personnelle et la participation sociale du public.

L'Association **avec** fonde sa légitimité sur la reconnaissance de la complémentarité des actions entre l'Etat et le secteur associatif qui est inscrite dans l'article 70 (Vie associative et bénévolat) de la Constitution vaudoise de 2002. Le soutien financier garanti par les autorités cantonales vaudoises à l'Association **avec** traduit cette reconnaissance.

Signataire de la «Charte des associations d'utilité sociale qui œuvrent pour l'intérêt général», l'Association **avec** pose ses objectifs et conduit ses actions selon la Charte institutionnelle qu'elle s'est donnée.

L'action - et la notoriété - de l'Association **avec** s'étendent au-delà des frontières vaudoises.

## UN SOUTIEN DIRECT ET GRATUIT

---

Espace de services, de rencontres, de réflexion et de conseils, l'Association **avec** est un pôle de compétences pour les associations à dominante bénévole.

## CE QUE VOUS TROUVEREZ À L'ASSOCIATION **avec**

---

- Des renseignements et de la documentation sur la vie associative et le bénévolat.
- Des conseils à la carte pour élaborer, structurer et gérer des projets associatifs.
- Des formations sur la dynamique associative et la valorisation de l'expérience bénévole.
- Des services pratiques.
- Un lieu de réflexion et d'expertise sur la place et le rôle des associations.

## UN PÔLE DE COMPÉTENCES ET D'EXPERTISE AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

### Des informations et de la documentation

**avec** propose et produit des ouvrages, des revues, des articles, des guides, un site internet, un fichier informatisé ainsi que des études et des recherches axées sur la vie associative et le bénévolat.

Par exemple :

- «Comment créer et animer une association»
- «Vie associative et solidarités sociales»
- «Pour la collaboration entre bénévoles et professionnels dans l'action sociale»
- «Une question? Les réponses apportées par des milieux bénévoles vaudois»

### Des conseils, un suivi et un accompagnement

**avec** vous aide à élaborer et à donner une structure à votre projet. Elle vous soutient dans sa gestion quotidienne. Par exemple, pour :

- Rédiger ou corriger des statuts
- Nouer des liens avec d'autres partenaires associatifs
- Elaborer un budget et chercher des sponsors
- Faire connaître son projet associatif
- Faciliter la coopération entre bénévoles et salariés

### Des formations pour les acteurs associatifs

**avec** propose des formations sur le fonctionnement associatif et la valorisation de l'expérience bénévole. Par exemple :

- Comment garder son association vivante ?
- Salariés et bénévoles au sein des associations
- Valoriser l'expérience bénévole
- Groupes d'entraide, comment faire pour bien faire ?

### Des services pratiques

Les initiateurs d'un projet associatif trouvent auprès de l'Association **avec** une infrastructure utile. Par exemple :

- Un centre de documentation
- Des ressources informatiques et techniques
- Une salle de réunion
- Un site internet [www.benevolat.ch](http://www.benevolat.ch)

### Et aussi...

Un accompagnement pour :

- Créer des synergies
- Rendre compte des préoccupations et des besoins des associations, notamment auprès des pouvoirs publics et des médias

Association **avec**  
centre d'appui à la vie associative  
av. Ruchonnet 1 CH-1003 Lausanne  
tél. +4121 646 21 96 fax +4121 646 18 97  
info@benevolat.ch www.benevolat.ch